

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 27 juillet 2020

Monsieur le Président de la République,

Une dizaine de Secrétaires d'Etat sont venus compléter récemment le Gouvernement. En cette période de crise sanitaire, nous mesurons l'ampleur de la tâche et ne pouvons que souhaiter à ce dernier tout le succès possible. A ce titre, nous nous félicitons notamment des missions relatives au handicap, à la ruralité ou encore celle confiée au début du mois à la ministre en charge de l'autonomie.

Toutefois, vous comprendrez notre étonnement pour ne pas dire notre incompréhension face à l'absence de Secrétariat d'Etat dédié pleinement à la lutte contre l'exclusion.

Vous l'avez dit vous-même lors de votre allocution du 14 juin dernier, cette « épreuve a révélé des failles, des fragilités » et parmi elles « nos inégalités sociales et territoriales », justifiant une reconstruction censée être « sociale et solidaire ». Pour sa part, le Premier Ministre n'a cessé de le répéter : une crise sociale majeure est en préfiguration.

Tandis que la crise sanitaire incite plus que jamais à redoubler de vigilance et de mobilisation, à chaque instant et dans la durée, le ministère de la santé et des solidarités pouvait-il réellement faire l'économie d'un secrétariat dédié pour le seconder ?

Sans présager de ses ambitions, devons-nous considérer que la lutte contre l'exclusion, incluant la poursuite de la stratégie de lutte contre la pauvreté, se cantonne désormais à la seule politique familiale ? Si oui, qu'en est-il notamment des exigences liées au nécessaire renforcement de l'accès aux droits, de la prévention, de la lutte contre l'isolement de nos concitoyens les plus précaires ? Autant d'enjeux, révélés également lors des mouvements sociaux de fin 2018, et dont nous estimons qu'ils auraient mérité la plus grande attention.

Les quelque 8 millions de personnes en situation de pauvreté dans notre pays ne demandent pas l'aumône mais bien de pouvoir prendre une part active à la société qui est la nôtre autant que la leur, en étant au besoin accompagnés pour ce faire. De même, toutes celles et ceux qui les accompagnent au quotidien, dont les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS), sont en droit d'attendre non pas une action gouvernementale diluée dans différents périmètres ministériels mais bien une politique publique de lutte contre l'exclusion à part entière, pilotée de manière structurée, cohérente et à la hauteur de l'investissement social qu'elle requiert.

La solidarité, par nature multiforme, repose sur une action globale et transversale, que ce soit dans le champ du logement, de la lutte contre la précarité énergétique, de l'emploi, du soutien à la parentalité, de l'inclusion numérique et plus encore. Elle ne saurait par conséquent être réduite à la seule politique familiale, aussi ambitieuse soit-elle. Un portefeuille ministériel dédié aurait ainsi été l'assurance d'un interlocuteur unique en capacité de fédérer l'action de l'ensemble des membres du gouvernement concernés. Les Maires et les Présidents d'intercommunalité le savent. En témoignent toutes ces nouvelles équipes qui ont mis le social au cœur de leur projet municipal, allant jusqu'à en confier la charge au premier adjoint.

Pour toutes ces raisons, nous regrettons aujourd'hui ce que nous voyons comme un recul qui requestionne également la portée de la stratégie de lutte contre la pauvreté que vous aviez pourtant vous-même pris le soin d'engager et à laquelle de très nombreux acteurs, à la fois au plan national mais aussi sur l'ensemble des territoires, ont contribué à mettre en œuvre.

Nonobstant ces inquiétudes, et parce que la réalité de nos territoires l'exige, croyez-bien que les élus locaux et les équipes de leurs CCAS/CIAS restent plus que jamais mobilisés, à la fois au regard de leur propre mission de service public mais aussi pour répondre aux multiples façons dont la précarité s'exprime au quotidien et dont nous ne manquerons pas de nous faire l'écho, autant que de besoin, afin de contribuer à faire progresser l'ensemble des politiques publiques qui concourent à la cohésion de notre territoire.

Afin d'obtenir l'assurance que le social est toujours bien considéré comme l'un des trois piliers du développement durable, et ce sous l'impulsion qui a été la vôtre ces 22 derniers mois et dont nous nous sommes félicités, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir pour en échanger de vive voix.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, monsieur le Président de la République, l'expression de mon plus profond respect.

Joëlle Martinaux



Présidente